

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 61 (1969)  
**Heft:** 2

**Artikel:** La politique des salaires est remise en question en Suède  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-385526>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La politique des salaires est remise en question en Suède

«La grève des universitaires de l'automne dernier, qui a marqué le point d'orgue de longues et laborieuses négociations de salaires, a suscité de violentes réactions de la part des autres catégories de salariés et contribué à la remise en question des principes guidant la politique des salaires en Suède», pouvait-on lire dans l'intéressant service de presse de la Confédération générale du travail de Suède (LO).

Dans de larges couches de la population, la grève des universitaires a été stigmatisée et considérée comme une «grève de luxe», d'autant plus que les organisations défendant les intérêts des universitaires n'ont pas hésité à recourir, entre autres, à l'argument de la progressivité des impôts pour justifier les revendications de catégories à salaires élevés.

De façon plus générale, les résultats des négociations de salaires ont été vivement critiqués par de nombreux experts économiques, qui voient dans la poussée actuelle des salaires les germes de déséquilibres futurs. Les accords conclus, qui prévoient un accroissement continu des salaires pendant une période de trois ans, alimenteront l'inflation, affirment-ils. Les partenaires du marché du travail ont perdu le contrôle de l'évolution des salaires.

D'autres critiques sont formulées contre les inutiles et laborieuses distinctions établies entre ouvriers et employés. Le principe des salaires à la tâche est remis en question. Bien que cette catégorie de salariés ne forme que le dixième du total des salariés, l'évolution de leurs salaires, par le jeu des compensations, est déterminante pour de vastes groupes de salariés.

Lorsque les groupes de hauts salaires revendiquent des compensations en invoquant les effets de l'imposition progressive, ce sont les prérogatives essentielles du Riksdag (Parlement) qui sont remises en jeu, c'est la fin de toute politique fiscale solidaire.

Ces arguments, avec d'autres, ont amorcé un débat qui ne cesse de s'élargir et qui est alimenté des craintes qu'éveille l'inflation menaçante.

De nombreuses voix se sont élevées pour revendiquer une coordination plus poussée des négociations de salaires entre les organisations de salariés, également du côté patronal. Certains souhaitent en outre la réunion d'une table ronde où seraient représentées toutes les parties intéressées y compris les pouvoirs publics. Entre les organisations de salariés des pourparlers se sont déjà engagés en vue de jeter les bases d'une politique mieux coordonnée. Les bureaux des confédérations ouvrière (LO) et employée (TCO) ont eu une réunion à ce sujet au début du mois de décembre. Les représentants de la confédération ouvrière se sont ensuite également entretenus avec

leurs collègues de la confédération patronale (SAF). D'autres conférences suivront. Par ailleurs, l'ensemble du problème des salaires fait l'objet d'une étude approfondie au sein du comité de LO chargé de cette question.

En revanche l'éventualité du concours des pouvoirs publics dans l'établissement des revendications de salaires a été accueillie très fraîchement par les principaux intéressés, qui voient dans une intervention de ce genre une atteinte à la liberté de contracter. Du côté gouvernemental, les réticences ne sont pas moindres. L'expérience a déjà montré que les négociations entre représentants des partis politiques, partenaires du marché du travail et représentants de l'économie privée ne contribuent guère à résoudre le problème de la stabilité monétaire, a récemment affirmé le ministre des finances au Riksdag. Il faut limiter les tables rondes aux organisations de salariés et celles-ci ont clairement fait entendre qu'elles ne désirent aucunement l'intervention du gouvernement ni celle de l'opposition, a-t-il ajouté.